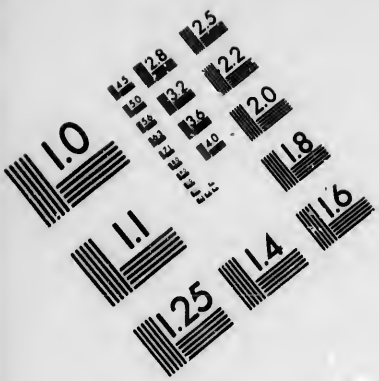

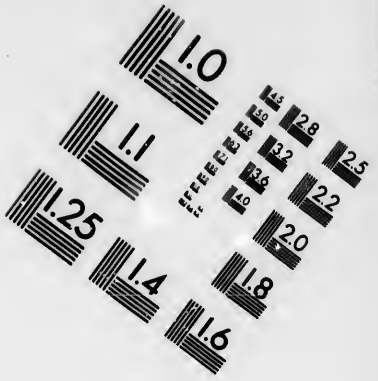

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

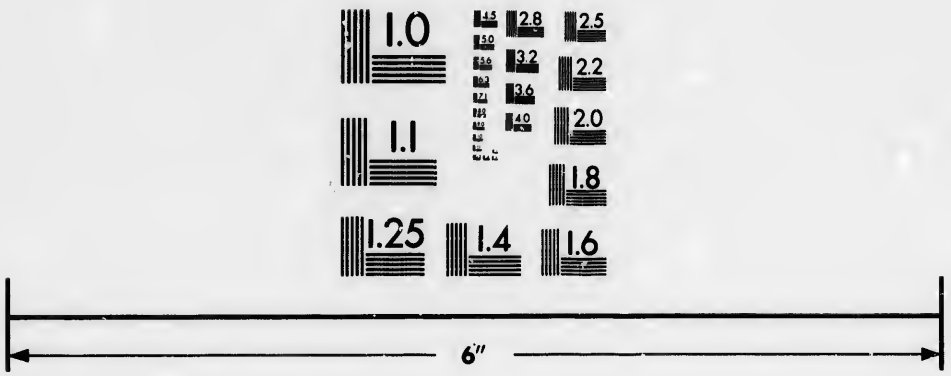

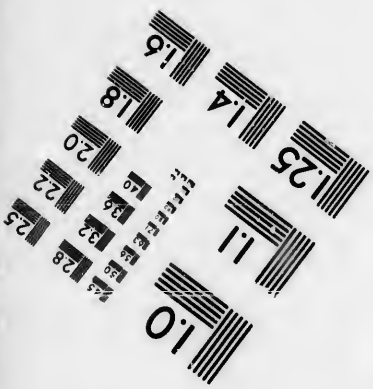

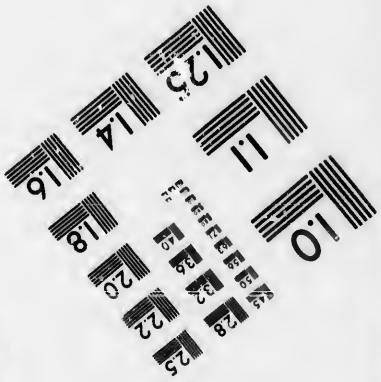

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☑ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la merge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blenches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont paut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☐ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X ✓	28X	30X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

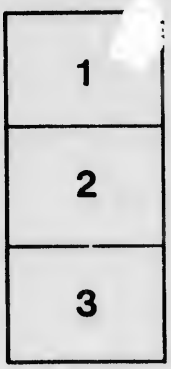

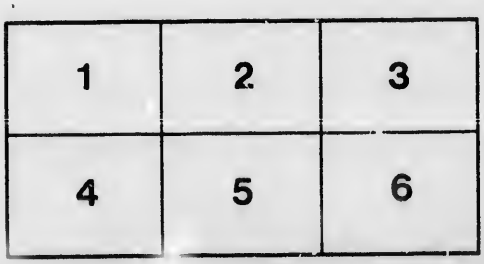

(No. 34.)

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E. A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

À

L'OCCASION DU DEUX-CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ÉRECTION DU SIÉGE DE QUEBEC.

8 SEPTEMBRE, 1874.

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E. A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

À

L'OCCASION DU DEUX-CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ERECTION

DU SIEGE DE QUEBEC.

ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint-Siége Apostolique, Archevêque de Québec.

Au clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Dans quelques semaines, Nos Très-Chers Frères, il y aura deux cents ans que le Souverain Pontife Clément X, d'heureuse mémoire, a érigé le diocèse de Québec, gouverné depuis quinze ans déjà par l'illustre François de Montmorency-Laval, en qualité de vicaire Apostolique. Dans un pays nouveau comme le nôtre, où tout est, pour ainsi dire, d'hier, une pareille durée est un fait remarquable et digne d'être célébré. C'est pourquoi, j'ai résolu d'en faire la mémoire au premier octobre prochain, qui est le propre jour où fut signée la bulle d'érection du diocèse de Québec.

Deux sentiments devront en ce jour se partager nos cœurs ; la reconnaissance et la confiance.

Oui, N. T. C. F., *rendons grâces en tout temps et pour toutes choses, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, à Dieu le Père. Gratias agentes semper pro omnibus, in nomine Domini Nostri Jesu Christi, Deo et Patri* (Eph. V. 20.)

Rendons grâces au Dieu de toute miséricorde, qui a voulu que ce beau et vaste continent lui fût consacré dès sa découverte par des croix plantées çà et là le long de nos fleuves et de nos lacs, et que ce signe du salut fût porté jusqu'à ses extrémités les plus reculées.

Quand les premiers chrétiens venus de l'Europe remontèrent notre majestueux Saint-Laurent, ils ne virent de tous côtés que des forêts à perte de vue, habitées par des peuplades errantes *assises à l'ombre de la mort* et ensevelies dans les erreurs de l'idolâtrie. La religion commença dès lors à remplir sa mission divine ; le Christ avait dit : *Je suis venu allumer le feu sur la terre et que veux-je sinon que ce feu s'étende de plus en plus ?* (Luc XII. 49.) O saints missionnaires ! pénétrez donc dans ces immenses forêts, portez-y le flambeau de la vérité et de la charité comme le veut le Prophète Royal (Ps. LXXXII. 15.) *Sicut ignis qui comburit sylvam et flamma comburens montes.* Allez verser vos sueurs et votre sang sur cette terre bénie d'où surgiront, jusqu'à la fin des siècles, des moissons abondantes pour le Père de Famille. D'un océan à l'autre, depuis le pôle nord jusqu'au golfe du Mexique, les vallées immenses de deux fleuves larges et profonds, quelle étendue de territoire à découvrir, à parcourir, à évangéliser !

Ah ! si le premier évêque de Québec, le pieux et zélé de Laval, revenait sur la terre, quel cri d'admiration et de reconnaissance il pousserait du fond de son cœur, en voyant les progrès qu'a faits l'Evangile dans ce continent ! L'Eglise de Québec, si petite, si humble, si faible dans ses commencements, chargée néanmoins de porter la parole divine et la bonne nouvelle dans un territoire plus vaste que l'Europe entière, cette Eglise n'a point failli à sa mission, elle n'a pas succombé sous le fardeau et aujourd'hui elle compte avec orgueil les provinces, les diocèses et les vicariats apostoliques dont elle est la mère féconde.

Ces merveilles, ce n'est pas une main d'homme qui les a opérées ; à Dieu seul en doit revenir la gloire ; à Dieu seul donc reconnaissance

sans borne ! A l'exemple des Machabées, *chantons des hymnes, bénissons Dieu hautement parcequ'il est bon et que sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.—Et conversi, hymnum canebant et benedicebant Deum in cœlum, quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus* (I. Mach. IV. 24.)

Après avoir ainsi jeté un regard de complaisance sur le passé, nous pouvons bien contempler l'avenir avec une ferme confiance et compter que Dieu, qui a béni si prodigieusement cette église, ne laissera pas son ouvrage inachevé.

Cette ferme confiance ne doit pas néanmoins ralentir en nous la ferveur de la prière. Vous le savez, N. T. C. F., Dieu aime que nos cœurs soient toujours dirigés vers lui, comme vers un père plein de bonté ; ce qu'il veut faire de bien à ses créatures, il désire que nous le lui demandions pour reconnaître son souverain domaine ; la prière nous donne occasion d'approcher de son trône et de venir réchauffer nos cœurs au contact de cette charité infinie qui est *Dieu lui-même—Deus charitas est* (I. Jean IV. 8.). Toutes ces merveilles admirables que sa main toute-puissante opère à chaque instant dans l'ordre surnaturel, Dieu aime à nous y associer par la prière qui, montant vers son trône comme un parfum de bonne odeur, redescend sur nous comme une rosée bienfaisante toute imprégnée de grâce et de bénédiction.

Voilà pourquoi, N. T. C. F., après avoir entonné l'hymne de la reconnaissance pour de si grands bienfaits, nous ne devons jamais cesser de tenir nos cœurs et nos mains élevés *vers le trône de la grâce pour y obtenir miséricorde et trouver grâce dans un secours opportun—Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam inveniamus in auxilio opportuno.* (Hébr. IV. 16.). Demandons à Dieu qu'il continue de verser sur notre chère Eglise, et sur celles qui en sont sorties, ses bénédictions les plus abondantes jusqu'à la consommation des siècles, afin que suivant la parole d'Isaie (LIV. 3.) *elle s'étende encore à droite et à gauche et que sa postérité ait les nations pour héritage et habite les villes maintenant désertes—Ad dexteram et ad levam penetrabis : et semen tuum gentes hereditabit et civitates desertas inhabitabit.*

Afin que notre reconnaissance se manifeste avec plus d'éclat et que nos prières soient plus efficaces, nous avons invité les cinquante-

neuf évêques, dont les diocèses ont autrefois fait partie de celui de Québec, à venir rendre grâces avec nous et à unir leurs prières aux nôtres dans cette circonstance solennelle. Bon nombre d'entre eux ont déjà promis de venir ou d'envoyer quelqu'un pour les représenter, et ainsi s'accomplira au milieu de notre cité la consolante promesse du même prophète (LI. 3.) *La joie et l'allégresse y paraîtront de tous côtés ; on y entendra les actions de grâces et les cantiques.—Gaudium et lætitia invenietur in eâ, gratiarum actio et vox laudis.*

Mais voici, N. T C. F., une autre voix bien plus autorisée qui daigne s'unir à nous dans ce concert de reconnaissance et de prières.

Notre Saint Père le Pape, à qui nous avons demandé, pour cette occasion, la faveur d'une indulgence plénière et la faculté de donner la bénédiction apostolique, nous a accordé volontiers ce double bienfait. Nous savons de bonne source qu'il a manifesté sa joie et son admiration à la vue de la bénédiction répandue sur notre église de Québec, devenue la mère féconde de tant d'autres églises dans l'Amérique du Nord. Pour mieux exprimer les sentiments de son cœur paternel, il a voulu y ajouter deux autres faveurs qui demeureront comme un monument éternel de la belle fête que nous allons célébrer.

L'Eglise de Notre-Dame de Québec, d'abord humble chapelle où se réunissaient les rares familles qui composaient alors toute la population française et catholique de ces vastes régions, devint successivement paroissiale, cathédrale et métropole. Le Saint Père a voulu lui conférer le titre plus auguste de *Basilique Mineure.*

Basilique signifie *maison royale* ; et de même que les palais des princes sont distingués des autres demeures et participent au respect qu'inspire la majesté royale, ainsi les basiliques tiennent un rang à part dans la hiérarchie des édifices consacrés à Dieu.

Il y a dans la ville de Rome cinq basiliques qu'on appelle *majeures*, à cause de leur antiquité, de leur splendeur et des souvenirs qu'elles sont destinées à perpétuer. En dehors de la ville sainte, aucune église du monde ne porte le même titre, mais il y a des basiliques *mineures* en nombre assez restreint, décorées de ce titre par un bienfait tout spécial du Siége Apostolique.

Il est donc vrai de dire, N. T. C. F., que pour témoigner tout l'intérêt qu'il porte à la belle fête que nous allons célébrer, notre immortel

Pie IX a daigné placer l'église de Notre-Dame de Québec au nombre de celles qui figurent au premier rang en dehors de la ville de Rome.

Salut donc, ô vénérable basilique ! consacrée à la Vierge Immaculée, reine des anges et des hommes ! vraie *maison royale* où tant de pontifes ont reçu l'onction pontificale qui les a établis pasteurs, non seulement pour l'église de Québec, mais aussi pour un grand nombre de diocèses qui lui doivent le jour ! *Maison Royale* où depuis deux siècles tant de Lévites sont venus recevoir l'imposition des mains qui leur a conféré le *Sacerdoce Royal* (I. Pierre II. 9.) C'est de votre sanctuaire qu'ils sont ensuite partis pour aller évangéliser, les uns, les côtes brumeuses de Terre-Neuve, les autres, les rivages lointains de l'océan Pacifique ; ceux-ci ont dirigé leurs pas vers les froides régions du Nord-Ouest, ceux-là ont suivi le cours du Mississipi et ont porté jusque sur les bords du golfe du Mexique la bonne nouvelle envoyée de Québec! Réjouissez-vous donc, ô vénérable basilique, car il est écrit : *Des enfants vous sont nés pour succéder à vos pères; vous les établirez princes sur toute la terre. Ils se souviendront de votre nom de génération en génération. Et pour cela les peuples publieront éternellement vos louanges.—Pro patribus tuis nati sunt tibi filii; constitues eos principes super omnem terram. Memores erunt nominis tuis in omni generatione et generationem. Propterea populi confitebuntur tibi in æternum* (Ps. XLIV. 17.).

A ce privilége si honorable pour le [illegible] de Québec, l'Immortel Pie IX a voulu ajouter le don d'une [illegible] mosaïque qui représente la Sainte Vierge. Elle sera placée [illegible] basilique et y demeurera comme un monument perpétu[illegible] et de l'intérêt paternel que notre bien-aimé Pontife por[illegible] du Canada. Ce sera pour nous un nouveau motif de pri[illegible] sur le Dieu infiniment bon de prolonger les jours de notre pe[illegible] lui donner la suprême consolation de voir le triomphe de la Sainte Eglise catholique sur tous ses ennemis. O Dieu de clémence, dirons-nous avec le Prophète Royal, *laissez-vous fléchir en faveur de vos serviteurs ; comblez-nous de votre miséricorde dès le matin et remplissez-nous de consolation, afin que nous puissions nous réjouir à proportion des jours où nous avons été humiliés et des années où nous avons éprouvé des maux. —Lætati sumus pro diebus quibus nos humiliasti ; annis quibus vidimus mala* (Ps. LXXXIX. 13...).

A ces causes et le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons ce qui suit :

1° Le mardi 29 septembre courant, commencera dans la basilique de Notre-Dame de Québec un *Triduum* durant lequel il y aura indulgence plénière en faveur de tous ceux qui s'étant confessés et ayant communié, visiteront la dite basilique et y prieront pour la conservation et l'augmentation de la foi dans tout ce vaste territoire qui a été autrefois ou qui est encore, sous la juridiction des Evêques de Québec. Le Saint-Sacrement demeurera exposé ces trois jours, depuis la messe de 5 heures jusqu'à celle de 8 heures inclusivement. Le mardi et le mercredi, à 6 heures du soir, il y aura salut et bénédiction du Saint-Sacrement.

2° Le jeudi, premier octobre, qui sera le dernier jour du dit *Triduum*, il y aura à 9 heures, messe solennelle pontificale avec bénédiction apostolique et *Te Deum*.

3° Le dimanche suivant, on chantera le *Te Deum* après la messe paroissiale ou conventuelle dans toutes les Eglises, où cette messe se célèbre avec chant. Si cette messe n'est pas chantée on pourra se contenter de le réciter.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les Eglises ou Chapelles paroissiales et autres où l'on fait l'office publie, ainsi qu'en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, en la fête de la Nativité de la Bienheureuse et Immaculée Mère de Dieu, huit septembre mil huit cent soixante-quatorze.

✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

Par Monseigneur,
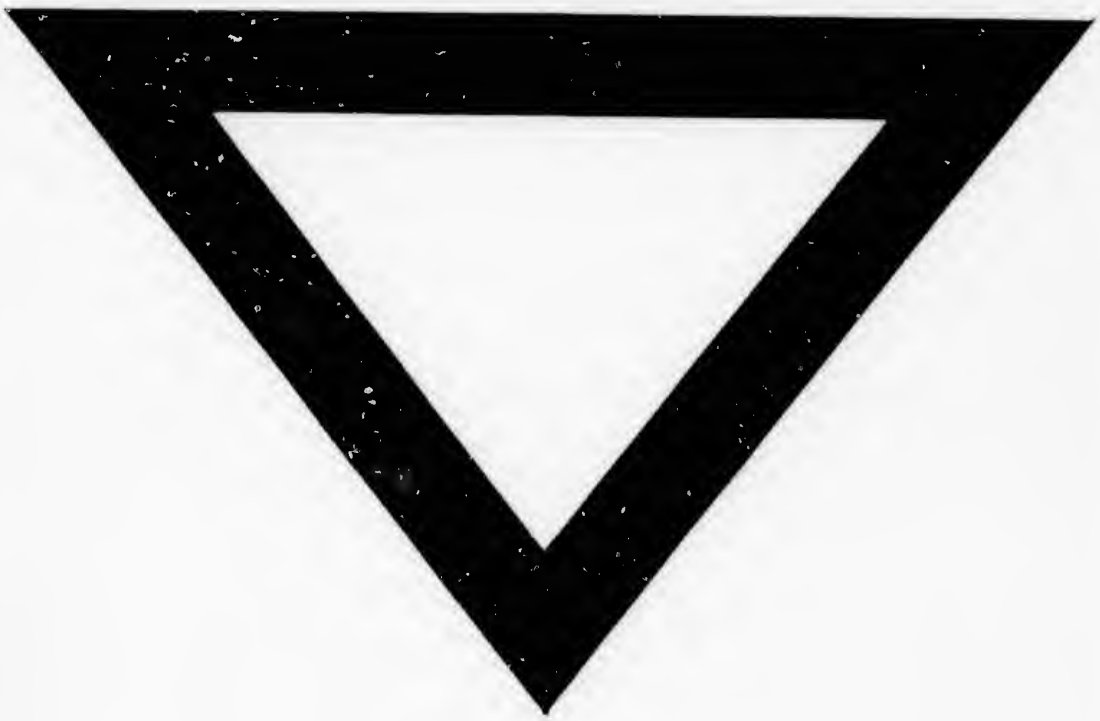
C. A. Collet, Ptre.,
Secrétaire.